



Peinture façade local rdc d'un bâtiment

Par zh2o

Bonjour, nous sommes une société qui vient de s'installer dans un local au rdz d'un immeuble. Cet immeuble est habité par des personnes propriétaires et locataires. Nous avons repeint la façade du local car il y avait des graffiti et elle était sale. Le syndic nous a fait parvenir un message par une personne, nous disant que l'on avait pas le droit de repeindre la façade du local. Pourriez-vous nous dire quelles sont les lois interdisant, si lois il y a ? merci d'avance. M. ZAIZAA